

LE BULLETIN CGT DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ DE L'ACADÉMIE DE NANTES

academie.nantes@cgt-ep.org



Le mouvement a commencé !

LE MARDI 19 janvier était la date limite d'envoi, par les candidats, des dossiers d'intention de mutation aux Commissions Départementales de l'Emploi. Ces dernières viennent de se réunir pour examiner et classer les demandes. La liste des postes disponibles ou susceptibles de l'être sera déposée par l'enseignement catholique à la Division de l'Enseignement Privé du rectorat à partir du 16 mars.

Le rectorat publiera en ligne les emplois vacants ou susceptibles d'être vacants entre le 01 et le 12 avril.

Le 12 avril : date limite de transmission des dossiers de candidatures par les candidats aux chefs d'établissements, aux DDEC et au Rectorat.

CONTACTEZ-NOUS POUR LE SUIVI DE VOS DOSSIERS.

Le Bureau Régional CGT-EP

INFOS CSE

QUAND LA CGT SECOUE LES (MAUVAISES) HABITUDES DANS LES CSE

La création d'une section CGT au lycée St Jean Baptiste de La Salle, à Nantes, en octobre 2002 (Avant la fusion avec 3 autres établissements amenant la création de l'Ensemble Saint Félix Lasalle) a permis de redynamiser le comité d'entreprise qui « végétait » un peu et en particulier dans le domaine des ASC (Activités Sociales & Culturelles). Nous avons petit à petit également remis à l'ordre de jour les obligations de l'employeur !

Par exemple, comme le prévoit la loi, nous avons obligé l'employeur à **comptabiliser les professeurs dans la masse salariale**. Cela nous a permis d'avoir un rattrapage de budget et des sommes plus conséquentes pour les ASC chaque année.

L'équipe d'élus CGT a donc décidé l'achat de « parts » de co-propriété dans un camping du tourisme social sur la côte vendéenne « le Grand Corseau » à Fromentine et nous y avons installé un mobil-home neuf de 3 chambres, loué dorénavant aux salariés de l'établissement pour un coût attractif. Nous devons être les seuls en France à bénéficier de cet avantage !

Nous avons également pu développer les ASC pour l'ensemble des personnels. Ce fut par exemple la **mise en place de chèques vacances pour l'ensemble des personnels, y compris les profs** (200 € de chèque avec 100 € subventionnés par le CSE pour les bas salaires OGE.

- > AVEC LA CGT, DU CONCRET POUR LES PERSONNELS !
- > CRÉEZ DES LISTES CGT AUX ÉLECTIONS CSE.

> VOTEZ ET FAITES VOTER POUR DES REPRÉSENTANTS CGT !



INFOS CFA

DESTRUCTION DU LYCÉE PRO ET DU LYCÉE TECHNO !

Le 30 décembre dernier, Ouest-France publiait un article sur l'ouverture par Lactalis de son propre CFA. La CGT Edu'Action 53 s'inquiétait de cette ouverture. De plus en plus d'entreprises ouvrent ou envisagent d'ouvrir leur **CFA**

« maison ». La loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel en application depuis janvier 2019 a rendu cela possible.

Une multiplication de ces ouvertures aurait quelles conséquences et quelles implications sur l'enseignement initial en lycée pro ou BTS ?

>> En premier lieu, la limitation des connaissances transmises induites par ces structures qui ne viseraient que l'employabilité immédiate et les savoirs internes et non transposables !

>> A moyen terme, une stratégie visant à sortir les formations techniques et professionnelles de l'éducation nationale pour n'y garder que les filières générales, donc une disparition des lycées professionnels et technologiques.

>> A plus long terme, une disparition des diplômes nationaux CAP, Bac Pro, BTS car quel intérêt aurait une entreprise à former des personnels à un niveau de qualification impliquant une rémunération garantie par les conventions collectives et transposable dans d'autres entreprises (donc à former pour d'autres) ?

La réalisation ou non de ces sombres perspectives ne dépendra que du rapport de force que les personnels de l'éducation, les salariés, les jeunes et les familles seront capables de construire. L'enseignement privé sous contrat avec l'État est en première ligne pour cette réflexion !



INFOS SALARIÉ·ES OGE

INFIRMIER-IÈRE, C'EST STRATE III !

Selon le Recueil des décisions de la CPN SEP du 14 mars 2017 titre I. 4 : « Pour un poste de travail intitulé infirmier (ou infirmière), ... Il est nécessaire d'appliquer à la fonction 18 un pourcentage égal ou supérieur à 50% du fait de l'exigence de la détention du diplôme d'état. »

La fonction 18 étant classifiée strate III cela doit être la strate de rattachement. Vu le niveau de diplôme et de responsa-



bilité il peut même être demandé **au moins 9 degrés ce qui correspond à être agent de maîtrise.** Nous avons déjà dû intervenir pour plusieurs collègues qui n'étaient que strate 2. **Dernièrement suite à notre intervention l'une d'elle est ainsi passée de strate II degré 12 à strate III degré 9 soit tout de même 300€ net d'augmentation mensuelle pour un temps plein !**

>>>> Vérifiez vos fiches de classification, n'hésitez pas à nous solliciter pour vous faire accompagner.

“ Un syndicat,
ce doit être un Plus !
Au service des salarié·es ! ”

INFOS TPE



ELECTIONS DANS LES TRÈS PETITES ENTREPRISES

L'enseignement privé est aussi concerné, essentiellement dans des écoles maternelles et primaires.

L'élection se déroulera par **voie électronique du 22 mars au 04 avril.**

Seuls les personnels OGE votent.

Vérifiez si vous êtes inscrit : <https://election-tpe.travail.gouv.fr/recours/communication/consulter-liste-electorale.htm>

PLUS VOUS VOTEREZ CGT, PLUS VOUS DONNEREZ DE LA FORCE À VOS REVENDICATIONS.

Ces élections sont sans condition de nationalité.

DÉFENDEZ VOS DROITS : VOTEZ CGT !



LA CGT ENSEIGNEMENT PRIVÉ **DANS LES PAYS DE LOIRE**
ON REVENDIQUE, ON PROPOSE, ON AGIT, ON DÉFEND, ON GAGNE !



Vous souhaitez vous renseigner, nous rejoindre, vous syndiquer ?

Contactez-nous pendant nos permanences (à Nantes et à Angers)

Ou par mail : academie.nantes@cgt-ep.org ou au **06 47 10 58 68**



Un seul mail pour contacter toute l'équipe régionale :
academie.nantes@cgt-ep.org

/ Site Web : <http://cgt-ep.reference-syndicale.fr>

<https://fr-fr.facebook.com/CgtEnseignementPrivePaysdeLaLoire/>

